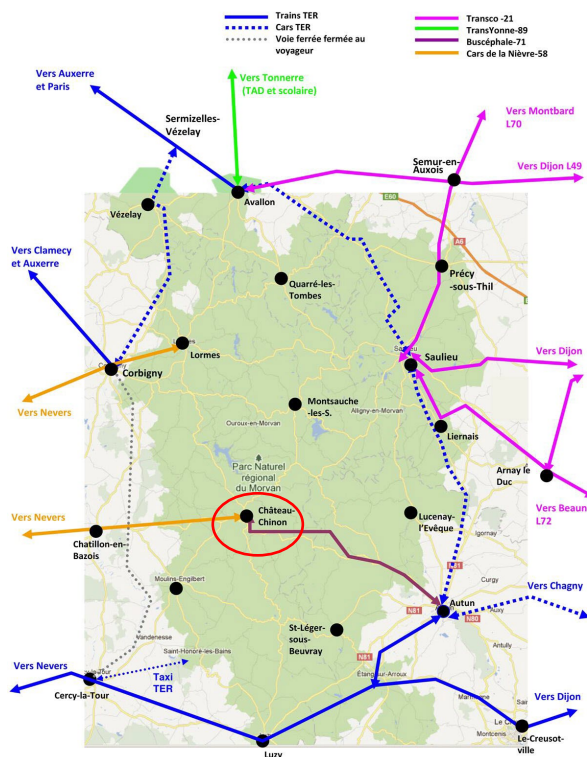


Référent handicap :
Mireille Gallois
contact : 03/86/79/49/30



Vous avez une question, une envie ou un projet de formation en agriculture, en animation services, en insertion, N'hésitez pas à nous contacter !

Où nous trouver :



Carte synthétique de l'offre de déplacement sur le PNR du Morvan



Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap, et vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

MAJ NOV2022



Services à la personne



Modules courts :

- Éducation à la santé.
- Connaissance des publics âgés et ou handicapés.
- Communication.
- Prévenir les risques et travailler en sécurité.



CFPPA CFA du Morvan – rue Pierre Mendès France – 58120 CHATEAU-CHINON
Tél : 03.86.79.49.30 - Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr – Site : www.morvaninformations.com
Centre constitutif de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Morvan
Siret 19580101400034 – NACE 8559A – Déclaration d'enregistrement n° 2658P000258
Établissement certifié Qualité AFNOR, QUALIFORMAGRI ref. 132 et Qualiopi

pour les activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage

Objectifs :

Acquérir les connaissances théoriques permettant de s'insérer professionnellement dans les métiers de services aux personnes.

Compétences visées selon modules visés :

Etre capable de :

- 1- connaître les bases de l'éducation à la santé (hygiène corporelle, alimentation, médication...).
- 2- connaître les caractéristiques des différents types de publics âgés ou handicapés.
- 3- connaître les différentes modalités de communication envers ces publics.
- 4- être capable de répertorier les risques domestiques dans la prise en charge de la personne aidée et adapter ses gestes et postures au travail.

Spécificités du métier ou activités du métier :

Ces modules sont à suivre pour faciliter l'adaptation à la prise de poste ou au perfectionnement des personnes travaillant dans les métiers de services aux personnes.

Contenus pédagogiques :

- Module 1 Éducation à la santé - 31 heures.
- Module 2 Connaissance des publics âgés et ou handicapés - 28 heures.
- Module 3 Communication - 14 heures.
- Module 4 Prévenir les risques et travailler en sécurité - 21 heures.

Poursuite d'études :

Ces modules peuvent être complétés par les modules préparant aux CCP "Certificat de Compétences Professionnelles" validant le titre professionnel ADVF (assistant de vie aux familles).

Débouchés professionnels :

- ADVF (Assistant De Vie aux Familles), Aide à domicile, Auxiliaire de Vie, Garde à domicile.

Codes au Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois :

K1304-

Période :

Tout au long de l'année en fonction du module de formation.

Durée :

Individualisée selon modules souhaités.

Voie de formation :

Continue.

Organisation et modalités pédagogiques :

Présentiel sans alternance.
Cours théoriques.

Modularisation :

Modules indépendants ne permettant pas de validations certifiantes.

Conditions accès :

Avoir 18 ans minimum.
Être mobile.
Maîtriser les savoirs de base.

Coût de l'heure de formation :

- **13,00 € de l'heure de formation.**
Devis sur demande selon les modules choisis.
Pas de frais pédagogiques.

Financement :

Éligible au CPF.
Prise en charge OPCO.

Rémunération :

Formation non rémunérée.

Prise en compte des pré-acquis :

Parcours individualisés.

Modalité de sélection :

Entretien individuel.

Démarrage de formation :

Sur demande à partir de 5 personnes.